



Je suis très heureux de vous retrouver !
Ça y est, le printemps est là !
Mes amis les jardiniers ont commencé les semis... je vous invite
à lire leurs articles. Les jardineuses ont donné la parole
à mes petits voisins de jardin, la taupe et l'écureuil.
Bonne lecture et... amusez-vous !

LES PAGES « POTAGEM »

JARDIN du CAFEGEM (situé 35-37 rue Passe Demoiselles à REIMS)

(CafégEM – Café associatif sans alcool – 12, rue Passe Demoiselles – REIMS – tél : 03 26 47 96 31)
provisoirement domicilié : 27, rue Jean d'Aulan - REIMS

Numéro 20 * AUTOMNE-HIVER**

OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2015 – JANVIER-FEVRIER-MARS 2016

Désagréable surprise

Suivant la météo, je vais au Potagem le Dimanche ; eh oui, même le Dimanche quand il fait froid, on va au jardin, il y a toujours quelque chose à faire !

Donc, comme d'habitude, je prends le tramway ; arrivé à Courlancy, je rencontre notre « diplômée de fidélité au Potagem » : Véronique, qui m'annonce que cela a brûlé ! Je la fais répéter et elle me dit « c'est Simon qui me l'a dit » Bizarre, bizarre... Je me dirige donc vers le Cafégem et là, triste vision : la vitrine noire... je vais derrière, dur dur, un amas de meubles brûlés, des morceaux d'armoires étaient étalés au sol...

Le Cafégem avait brûlé durant la nuit du 4 Octobre.

Suite à cela, le groupe des jardiniers a répondu présent pour accueillir les adhérents au Potagem, « pani pproblem »



Pratiquement toutes les parcelles de potager ainsi que les massifs de fleurs ont été nettoyés pour la saison qui arrive à grandes enjambées.

Grâce au compost de Warmerville apporté par Bastien, un potagémien bien connu du Cafégem, nous avons pu amender une bonne partie du terrain. Eh oui, il faut aussi nourrir la terre de temps en temps.

Nous avons semé des petits pois qui sortent timidement de terre, des carottes, navets, panais et radis qui attendent un réchauffement du sol... « tout vient à point à qui sait attendre »

Avec le printemps, les mauvaises herbes poussent aussi ; donc, on compte sur vous, enfin... surtout sur vos petits bras...

A bientôt au Potagem !

Un des jardineux



Le Jardin endormi



J'observe le jardin ; je suis devant et je découvre une grande étendue bien coupée par les copains jardineux. Tout est net, bien propre et cet endroit dégage une impression de calme, de repos, de sérénité.

Pas de blanc manteau cet hiver. Avec le printemps, l'herbe est toute émaillée de fleurs colorées.

Les jardiniers ont préparé le terrain et la saison des semis est arrivée.
A bientôt pour la récolte.

Anne-Marie

PROTOCOLE DU PROCES DE LA TAUPE

Tribunal de Grande Instance de Reims (18 Juin 2015)

Madame la Juge :

· Je déclare ouverte la séance du 18 Juin 2015, Accusé, levez-vous !

Taupe : · Difficile, Madame la Juge, j'ai plutôt l'habitude de rester en position allongée même lorsque je travaille. *(Rires dans la salle d'audience)*

Juge : · Regardez-moi en face !

Taupe : · Faut savoir, Madame la Juge, que mes yeux permettent seulement de voir vos formes. *(Rires dans la salle)*

Juge : · Ne croyez pas pouvoir faire le malin et écoutez plutôt les chefs d'accusation. Mais auparavant veuillez déclarer votre identité, votre âge, votre situation familiale et votre adresse habituelle.

Taupe : · Talpa Europaea, 5 ans, marié une fois par an, père de 35 enfants je crois, enfin, j'en sais rien car mes épouses successives ne veulent plus de moi au bout de peu de temps. Quant à mon logement, c'est la galerie de l'impasse, le numero je l'ignore, il fait assez sombre chez moi, Madame la Juge. *(Rires dans la salle)*

Juge : · Je peux peut-être rafraîchir votre mémoire. Ne serait-ce pas, par hasard, à Bouvancourt, au numéro 13 de la rue du Monticule ?

Taupe : · Madame la Juge, je n'ai pas d'adresse comme vous, je ne touche pas d'allocations familiales, pas d'assurances chômage car je travaille tout le temps et quant aux impôts, je ne sais même pas remplir une déclaration, même par internet... *(Rires dans la salle d'audience)*

Juge : · Revenons aux faits reprochés :

1) Vous êtes accusé d'avoir volontairement et sans respect pour les propriétaires du terrain, détérioré, labouré, creusé en sous-sol une parcelle de terre,
2) On vous reproche également d'avoir dévalorisé le terrain en le parsemant de dizaines, voire de centaines de monticules sans aucun égard à la conception de la surface du jardin et ainsi, avoir diminué la valeur du foncier en cas de vente.

Taupe : · Foncier, foncier, foncier... je n'ai jamais mangé un seul foncier de ma vie de taupe !

Juge : · Taisez-vous et écoutez ! J'instruis ; continuons !

3) Afin de dissimuler vos actes, vous avez œuvré surtout la nuit et au petit matin pour échapper à tout contrôle,
4) Vous êtes également inculpé de vol d'aliments, d'avoir prélevé et mis à nue des racines, bulbes, tubercules et contribué à la destruction de la biodiversité.

· Accusé, qu'avez-vous à répondre à ces reproches ?

Taupe : · Chez nous, il n'y a pas de titre de propriété, vous n'avez qu'à vous renseigner à la mairie. Ce que je sais, c'est qu'on est installé là-bas depuis très longtemps, mon père, mon grand-père, mon arrière-grand-père, mon arrière-arrière-grand-père, mon...

Juge : · Que voulez-vous dire par là ? Droit du sang, droit du sol ? Et puis quoi encore ! Répondez enfin aux faits qui vous sont reprochés !

Taupe : · Madame la Juge, moi, petite taupe de rien du tout, je ne vois peut-être pas bien, mais je travaille honnêtement pour entretenir mes galeries, je me nourris de vers de terre, de vers blancs, de hannetons et j'en passe. Qu'est-ce que vous feriez sans mon aide ? Vous n'auriez pas un seul légume intact. En plus, je vous aère la terre et que fait le propriétaire du jardin ? Il détruit régulièrement mon habitat, enfonce des bâtons dans les monticules, verse un liquide nauséabond qui s'appelle « purin d'orties » dans les trous et aux dires de mes épouses que je ne vois pas souvent, car je suis un solitaire, il déverse même ce liquide sur les petits bébés taupes. Vous croyez que c'est une façon de nous traiter ?

· On m'a dit qu'il fallait pour me défendre prendre un avocat. Je vais vous dire, Madame la Juge, ce que j'en pense. Les avocats, ça pense surtout à leur argent. Un ami m'a raconté l'autre jour que les deux avocats assistant à son procès rigolaient ensemble dans le couloir juste avant l'audience et, dès qu'ils étaient dans la salle, ils n'avaient plus que des reproches l'un pour l'autre. Moi, Madame la Juge, j'ai décidé de me défendre tout seul. Et en plus, je n'ai pas un sou !

Partie adverse :

· Permettez Madame la Juge ! Mon client m'a mandaté pour accélérer l'expulsion rapide de l'accusé de son terrain, une interdiction de séjour à cette adresse et un dédommagement pour préjudice subi. Je n'ai pas de temps à perdre à écouter des considérations de concierge de jardin ! ; donc l'application de la loi.

Taupe : · Madame la Juge, je ne vois peut-être pas bien clair mais j'entends plus que tout être vivant. J'entends parler de constructions illégales dont les permis sont accordés par la suite, prenant par exemple « La paillotte de chez Francis » en Corse ou encore de la tonte de gazon illicite le dimanche après-midi sur le terrain « rue du Monticule », alors que le maire a publié un arrêté pour l'interdire. Mes enfants ne peuvent même plus faire leur sieste tellement ça vibre et je dois encore creuser pour leur assurer un dortoir digne de ce nom. Laissez-nous enfin tranquilles !

Juge : · La parole est à Monsieur le Procureur de la République !



Procureur de la République :

• A la vue du débat contradictoire entre le plaignant d'une part et l'accusé d'autre part, considérant les articles 301, 302, 303, 304 du code pénal du droit ancestral et les articles 406, 407, 408, 409 du code pénal, je demande l'annulation de la mise en accusation dudit Talpa Europaea au regard de la loi de l'antériorité et donc de la relaxe de l'accusé.

Je demande également des dommages et intérêts en cas de récidive et le retrait pur et simple de la plainte, considérant que le plaignant n'a pas respecté le repos dominical, considérant qu'il n'a pas respecté non plus l'interdiction de fabrication du purin d'orties, considérant qu'il a agi avec cruauté envers des êtres sans défense en leur versant un liquide qui pourrait avoir des conséquences sur leur avenir et le développement cérébral de leur progéniture, je demande la relaxe de l'accusé et un euro symbolique de dédommagement. Ce dédommagement peut se faire en nature, voire en vers de terre ou autres insectes, à titre de 10 repas quotidiens.

Considérant qu'une taupe mange la moitié de son poids (la masse allant de 60 à 140 grammes), elle consomme 30 à 70 grammes, un dédommagement de 500 grammes d'insectes et de vers (environ 10 repas) me semble approprié. Merci de votre attention.

Juge : • Le tribunal se retire pour délibérer. La séance est interrompue !

(murmures dans la salle d'audience - quelques minutes après...)

Juge : • Suivant le délibéré, le tribunal dans son ensemble se conforme aux recommandations du Procureur de la République. La taupe est désormais libre de ses mouvements.

Ursula



LECREUIL ET LA TAUPE

FAIRE SON TERREAU DE FEUILLES

« Les feuilles mortes se ramassent à la pelles »

Le ramassage des feuilles est souvent la corvée inévitable de l'automne.

Pour être payé en retour de votre peine, pensez à composer votre butin et en faire un bon terreau de feuilles « maison »



C'est simple, gratuit et ça peut rapporter... de belles plantes !



Ce terreau a les mêmes propriétés que l'humus issu de la décomposition des feuilles en forêt.

Il fournit des éléments minéraux aux plantes (pourcentage d'azote identique au fumier, phosphore et potasse). Toutes les feuilles peuvent être utilisées.

Vous pouvez éventuellement installer un silo qui maintiendra les feuilles en place (4 piquets entourés d'un grillage...) Ramassez plutôt les feuilles quand elles sont humides (lendemain d'une averse) cela économisera quelques arrosages.



Formez un tas sur l'herbe et passez la tondeuse dessus ; cela accélère la décomposition des feuilles coriaces et mélangera de la matière azotée (herbe fraîche) et matière carbonée (feuilles mortes).

Cette opération favorise ainsi la formation du terreau.

Remettez les feuilles tondues dans le silo en ajoutant une pelletée de terre, de compost ou vieux terreau.

Le tas sera ensemencé par cette introduction de décomposeurs (microfaune, bactéries, vers, champignons..)

Jean-Marc

Au jardin, un écureuil avait aperçu le bout du nez d'une petite boule grise.

Même avant de pouvoir s'en approcher il sut qu'elle venait quêrir diverses gourmandises,

*

de savoureuses limaces, des vermineux, pour varier les repas qu'elle prenait sous terre et qu'elle grignotait à l'ombre d'arbrisseaux, bien tranquillement, tout près des pieds de bruyères.

*

S'approchant de la belle sans lui faire peur, il osa demander à cette demoiselle si elle s'habillait aussi chez son fourreur, bien que sa pelisse soit encore plus belle.

*

C'est alors que dame taupe lui déclara qu'elle faisait ses courses dans des galeries, comme les musaraignes, les mulots, les rats et que leurs vêtements étaient faits en séries.

*

L'écureuil pour lui plaire se mit à danser, lui offrit des noisettes dans leurs enveloppes, ce que la belle taupe ne put discerner, car malgré un bon odorat, elle était myope.

*

Il comprit vite aussi que dans le potager, il y avait bien d'autres petits mammifères avec lesquels il ne pouvait rien partager, ces bestioles évoluant dans d'autres sphères.

*

Il grimpa sur le mur, sauta dans le sapin, sans amertume rejoignit sa garçonnière, car il savait qu'en revenant le lendemain, il pourrait être admiré par les jardinières.

Marie-Claude

PETITE HISTOIRE DU POTAGER

Chaque siècle a apporté son lot d'innovations dans les potagers, les enrichissant de plantes sans cesse plus variées et savoureuses.

Aux « herbes à pot » du Moyen-Age, presque sauvages, sont venus s'ajouter à la Renaissance les délicats légumes italiens, puis les potagères asiatiques et américaines rapportées par les voyageurs.

Notre 19^{ème} siècle a été fertile en obtentions.

Le 20^{ème} siècle a inventé les hybrides.

Remercions Olivier de Serres, La Quintinie et Vilmorin, Charlemagne, ainsi que d'innombrables anonymes d'avoir contribué à la création de ce patrimoine dont nous profitons aujourd'hui. L'histoire du potager est pleine de malentendus.

Le mot « potager » lui-même n'est pas franc. Avant de désigner un jardin, il nomme à l'origine celui qui use du pot, et donc de cuisine, puis le fourneau où le potage contenu dans le pot est mis à mijoter. Accessoirement, le pot se retrouve dans les herbes à pot, locution qui recouvre toutes les sortes d'épinards dont on usait naguère.

« Légume » est lui aussi ambigu. Jusqu'au 16^{ème} siècle, les seuls vrais légumes sont les haricots, les fèves et les pois. Le mot est alors synonyme de « graines ». Puis il englobe l'ensemble des productions du potager ; les plantes à gousses deviennent « légumineuses » ou plus communément « légumes secs ».

Un autre faux ami est le fameux « haricot de mouton » recette traditionnelle, qui n'est pas un plat à base de haricots et de mouton, mais une recette où le mouton est haricoté, c'est-à-dire, en vieux français, « découpé en petits morceaux ».

(Extraits des carnets du jardin « le potager gourmand » de J.Paul Thorez)

Jean-Luc



Le troène, ça se tresse aussi !

Si je vous dis « frésillon » « trouille » « trogne » « puine » « sauwillot », c'est du troène qu'il s'agit. Il s'écrit sans tréma, ni accent circonflexe.

Est-il vraiment utile de présenter le troène tant il est répandu ?

C'est un des arbustes les plus fréquents dans notre région.

Bien que la mode du thuya l'ait détrôné, il est souvent planté dans les jardins en haies pour l'ornement. En forêt, il est spontané. Il peut atteindre 7 m de hauteur.



Ses feuilles sont glabres sur les deux faces, vert moyen à foncé dessus et vert un peu plus clair en dessous.

Ses fleurs, groupées en inflorescences, sont très odorantes et s'épanouissent en mai-juin. Elles attirent les insectes mellifères.



Le soir venu, c'est le sphinx du troène qui lui rend visite avec son allure d'avion à réaction.

Ses fruits : baies noires luisantes sont très toxiques pour l'homme et ne conviennent pas plus aux oiseaux.



Pour la vannerie sauvage, ce sont ses rameaux qui vont être utilisés. Son nom latin « Ligustrum » est un dérivé de « Ligare », ses tiges flexibles servant à faire des liens.

Pour les tresser, on prélève des branches droites durant le repos végétatif de la plante (de novembre à début mars). On choisit



des tiges avec le moins de nœuds possibles, l'idéal étant les rejets des souches. On le travaille frais, il se conserve 1 à 3 jours au frais. Ci-dessus, un exemple de vannerie de troène (panier) ; il n'est pas de ma production car j'ai loupé le coche du repos végétatif. J'ai une excuse : je consacre mon temps libre à la préparation d'une exposition de mes petites réalisations de vannerie aléatoire dont je réserverai la primeur à la prochaine édition du journal ! Si vous n'y êtes pas allergiques et que vous cherchez ce végétal presque parfait au Potagem, il n'y est point mais vous ne le trouverez pas loin ; il est juste derrière le muret et les grilles à droite du jardin ou bien encore au Parc Léon Lagrange.

N'hésitez pas à me contacter : claudie.mougner@laposte.net

Claudie